

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 14 juin 2016

Point de décision

Point d'information

SUJET : REMPLACEMENT DES SALLES D'ANGIOGRAPHIE #1 ET #2 À L'HÔPITAL DU SACRÉ-CŒUR DE MONTRÉAL (DOSSIER C-1219)

PERSONNE RESPONSABLE : Frédéric Cossette
DIRECTION : Services techniques
SECTEUR D'ACTIVITÉ :
DURÉE : 5 min.

SOMMAIRE :

Le service de la planification construction doit procéder au remplacement des salles d'angiographie #1 et #2 à l'installation Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Un appel d'offres public a été lancé sur le SÉAO, le 6 avril 2016, et l'ouverture des soumissions a eu lieu le 11 mai 2016, à 14 h.

Onze (11) soumissionnaires ont déposé une soumission, soit :

- Gaston Champoux (1973) inc. :	1 172 700 \$, avant taxes
- Les Constructions Berkza inc. :	1 193 700 \$, avant taxes
- Construction Genfor ltée :	1 217 000 \$, avant taxes
- Construction Bralteck inc. :	1 223 932 \$, avant taxes
- Innovtech Construction inc. :	1 257 000 \$, avant taxes
- Sutera inc. :	1 273 887 \$, avant taxes
- Ardec Construction inc. :	1 293 000 \$, avant taxes
- Corporation de Construction Germano :	1 311 444 \$, avant taxes
- Gesmonde ltée :	1 326 000 \$, avant taxes
- Pincor ltée :	1 336 938 \$, avant taxes
- Marieville Construction inc. :	1 343 668 \$, avant taxes

Nous avons retenu l'offre du plus bas soumissionnaire conforme, soit Gaston Champoux (1973) inc., pour un contrat d'une valeur de 1 172 700 \$, avant taxes.

Conformément à la politique d'approvisionnement DRF-0001 du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, il est nécessaire d'obtenir l'approbation du conseil d'administration pour autoriser le président-directeur général, Dr Pierre Gfeller, à signer un contrat d'une valeur supérieure à un (1) million de dollars.

Le délai de réalisation des travaux est de neuf (9) mois à partir du début de chantier.

OBJECTIF POURSUIVI :

Faire approuver par le conseil d'administration.

IMPACT FINANCIER :

Le financement requis provient des enveloppes budgétaires de maintien d'actif, rénovations fonctionnelles mineures, ainsi qu'une enveloppe complémentaire de l'Agence de Montréal.

FONDS D'IMMOBILISATION	
Solde disponible - M.A. 2015-16	504 700 \$
Rénovations fonctionnelles mineures 2012-13 / 15-16	192 485 \$
Agence MTL : Enveloppe complémentaire 2013-14	475 515 \$
TOTAL :	1 172 700 \$

PROJET DE RÉOLUTION :

ATTENDU QUE le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal désire procéder au remplacement des salles d'angiographie #1 et #2 à l'installation Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal;

ATTENDU QUE ce projet est entièrement financé par les enveloppes de maintien d'actif et de rénovations fonctionnelles mineures;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de vérification, d'autoriser le président-directeur général, Dr Pierre Gfeller, à signer le contrat avec la compagnie « Gaston Champoux (1973) inc. » au montant de 1 172 700 \$, avant taxes, pour le remplacement des salles d'angiographie #1 et #2 à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.